



# Compte Rendu réunion plénière de la « formation spécialisée n° 70 »

du 4 juin 2026

En réponse à notre déclaration liminaire (voir page 4), le directeur confirme sa décision de mise en place d'un enregistrement audio des séances. Il réaffirme l'invitation systématique des représentants à l'ensemble des plans de prévention, aux enquêtes d'accidents, aux analyses de maladies professionnelles et aux « échappées belles ».

Cette carence serait due au planning d'astreinte des membres de la FS, que la CGT remet en cause. Nous redemandons que l'ensemble des représentants soient informés comme le prévoit la réglementation.

## Survol de drones

Au vu de l'état du monde et de la nature de notre entreprise, pour la CGT, il s'agit d'un sujet de sécurité à caractère urgent. La dotation du système info-drone devrait être livrée en juin 2026.

Plusieurs sujets sont en cours, mais aucune solution concrète n'a été présentée depuis la dernière plénière.

La CGT demande à l'Officier de sécurité de ne pas négliger ce sujet.

## Stage sécurité routière

La prévention doit rester globale afin de réduire les risques liés aux déplacements domicile-travail et professionnels.

Les représentants du personnel suggèrent de solliciter le référent sécurité routière de l'AIA en lien

avec la brigade de gendarmerie pour organiser la sensibilisation.

## Fourniture de vêtements chauds

Un sweat a été agréé par le SIAé et sera disponible au titre du prochain marché.

## DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels)

Une note du directeur est sortie afin de préciser l'importance de l'évaluation des risques et du suivi des modalités d'action.

Il y a actuellement 15 entités qui ne sont pas à jour, alors que cela doit être le point de départ de toute forme de prévention.

## Intervention de l'ergonome

Le contrat de l'ergonome prend fin à la fin du mois de juin. Ses travaux récents ont porté sur :

- l'aménagement des plots à Phalsbourg ;
- le poste d'endoscopie moteur TRG ;
- l'aménagement du magasin déporté TRG ;
- l'installation de cales genoux pour Rafale, Alpha Jet, A400M, TRG et TRD ;
- des actions de sensibilisation au sein de différents secteurs.

## Médecine du travail

Le médecin du travail souligne le nombre important de rendez-vous non honorés :

- 84 rendez-vous non honorés l'an dernier ;
- déjà 79 rendez-vous non honorés cette année, alors que nous ne sommes qu'à mi-parcours.

Les convocations sont envoyées à l'agent et au chef. Un rappel à la hiérarchie va être effectué.

## Activité / Bois ouilleur

Les travaux bois sont réalisés de manière complètement « pirate », ce qui génère plusieurs problèmes :

- pas d'évaluation des risques ;
- pas de matériel correct acheté ;
- pas de suivi médical des personnels.

Le chargé de prévention propose la diffusion d'un flash info sur le risque bois. La CGT demande que

les mesures de qualité de l'air et les contrôles des VLEP prennent en compte les poussières de bois afin d'assurer un suivi pertinent des salariés concernés. Elle encourage également la réouverture d'un local menuiserie avec les protections collectives adaptées.

**La poussière de bois est cancérigène, protégez-vous.**

## RETEX Outillages Gazelle

Concernant les servantes individuelles et l'inventaire croisé : La CGT remercie l'UP d'avoir accepté cette expérimentation, contrairement à d'autres secteurs, notamment le Tigre.

Les représentants CGT saluent le travail réalisé par la hiérarchie, les ouilleurs et les opérateurs. Les essais sont concluants et l'expérimentation va être étendue à un opérateur supplémentaire à TRA. Les opérateurs sont eux-mêmes demandeurs, démontrant que lorsque les propositions d'amélioration viennent du terrain, elles sont efficaces et acceptées par tous.

La CGT remercie les volontaires ayant participé à cette expérimentation et indique au directeur qu'il serait pertinent d'étendre cette démarche à d'autres ateliers. Le projet d'élargir les servantes individuelles pour les électriciens est également évoqué.

## Travaux insalubres

Le service RH explique qu'un inventaire des pratiques et des cotations concernant les travaux insalubres est en cours. Ceci afin de rapprocher HQTME de la réalité des expositions. À ce stade, aucune remise en cause des taux d'indemnisation n'est envisagée.

La CGT demande une présentation des travaux transmis à la DS SIAé.

Après présentation à l'AIA, cette question sera sûrement tranchée en CSA ministériel.

## Risques Psycho Sociaux

Une synthèse réalisée par Me Paul par service sera intégrée dans le DUERP. Cette synthèse sera accompagnée d'un plan d'action.

## Tigre Front Office

Suite à la saisie du cahier SST sur l'implantation des bureaux du front office au bâtiment 37, aucune réponse n'a encore été apportée. Une solution en termes de mobilier semble se dessiner.

Pourtant, le guide INRS sur l'implantation des locaux doit être respecté ! Des espaces sont disponibles, l'UP doit s'en saisir.

## Conclusion

Cette séance plénière fut particulièrement posée par rapport à la précédente. Cela est notamment dû à un ordre du jour maîtrisé et des réponses franches.

Ce n'est pas pour autant que l'ensemble des éléments apportés répondent à nos attentes.

Il y a des latences qui abîment le dialogue et portent atteinte à notre mandat de représentant du personnel. La direction s'engage à y remédier, nous attendons donc des actes sur ces différents points.

**Vous pouvez compter sur la CGT pour suivre avec détermination chacune des thématiques relatives à votre santé et vos conditions de travail.**

*Vos représentants du personnel CGT en FS 70 : Claude Larbalestier, Jeremie Vallas et Bastien Laborde Balen*

*Clermont-Ferrand, le 5 juin 2026.*



# Déclaration liminaire

## réunion plénière FS70 du

### 4 juin 2026

Monsieur le Président,

la **CGT** souhaite, en préambule de cette séance plénière de la Formation Spécialisée n°70, saluer la décision d'autoriser l'enregistrement des échanges dans cette instance. Cette mesure répond à une revendication portée de longue date par notre organisation syndicale.

Nous considérons qu'elle constitue une avancée importante en matière de transparence et de qualité du dialogue.

En effet, l'enregistrement des échanges permettra une restitution plus fidèle des interventions, des positions exprimées et des engagements pris au cours des séances. Il contribuera ainsi à limiter les oublis, ou les interprétations pouvant survenir lors de la rédaction des procès-verbaux.

**Pour la CGT**, la qualité des comptes rendus est un enjeu essentiel. Les procès-verbaux constituent la mémoire des travaux de l'instance et doivent refléter fidèlement les échanges qui s'y déroulent. Cette garantie est d'autant plus importante lorsque les sujets abordés concernent les conditions de travail, la santé, la sécurité et les droits

Nous espérons que cette avancée contribuera à renforcer la confiance entre les différents acteurs du dialogue social et à améliorer le fonctionnement de notre instance au bénéfice de l'ensemble des agents.

Comme cela a toujours été le cas lors des CHSCT et ensuite des FS, nous souhaiterions travailler à plus de coopérations et non plus dans la confrontation. Cela pourrait tout d'abord se traduire par l'invitation systématique des représentants aux analyses d'accident du travail et échappées belles comme le revoit la réglementation.

En tant que représentants des personnels, notre rôle est de veiller à ce que leurs intérêts et leurs droits en matière de sécurité et de santé au travail soient respectés. Le vôtre est, entre autres, de protéger l'intégrité physique et mentale des personnels du site.

Nous vous remercions de votre attention.